

Bulletin Municipal

Décembre 2022 - N°26

Châteauneuf de
GADAGNE
VILLAGE EN PROVENCE

Directeur de publication : Etienne Klein • Comité de rédaction : Christian Masseaux - Catherine Malrieu • Impression : Quadrifolio
Ce magazine est une publication municipale de la ville de Châteauneuf de Gadagne à destination des castelnovins.
Crédits photos et remerciements : Alphonse Cangélosi, les élus et responsables d'associations - Freepick



Villes et Villages Fleuris



Le Magazine

Retrouvez toutes les actualités des associations et de la municipalité sur la page Facebook «Châteauneuf de Gadagne»
et sur l'application de la commune : Intramuros / Châteauneuf de Gadagne (téléchargeable sur Apple Store et Google Play)

Joyeuses
Fêtes

A retrouver ce mois-ci

PLAN D'AMENAGEMENT DE LA PLACE PAGE 6

TRI DES DECHETS PAGE 12

FESTIVITES DES ASSOCIATIONS PAGE 18

Votre agenda de décembre

- 02** Akwaba..... Soirées du Lokaal
Tagadagne..... Loto
- 03** Comité des Fêtes..... Soirée ADOS
Akwaba..... Concert
Association Népal Avignon..... Vente d'artisanat
népalais, tibétain et indien
- 04** Foyer Rural Laïque..... Randonnée
Ban des Arts..... Concert
SelRit..... Donnante
Domaine des Garriguettes Grande Fête de Noël
- 05** Nomades..... Spectacle « Que du bonheur »
- 07** Médiathèque..... Atelier Tours de magie
Li bon vivant..... Jeux de société
- 09** Médiathèque..... Les ateliers du Numérique
Sporting club..... Loto
- 10** Médiathèque..... Matinée « Jeux »
Muzaique..... Concert
CAP Gadagne..... Marché de Noël
Akwaba..... Marché de Noël
- 11** Li bon vivant..... Gala
- 12** Mairie..... Conseil municipal
Foyer Rural Laïque Représentation Pôle musique
- 13** Médiathèque..... Cercle des Livres Partagés
- 14** Médiathèque..... Le Marché aux Histoires
La Strada..... Film
- 16** Domaine de la Chapelle..... Apéritif de Noël
- 17** Médiathèque..... Théâtre de papier et marionnettes
Akwaba..... Concert Électro
Escolo de Font Segugno Les 13 desserts de Noël
Femmes en harmonie..... Stage
- 18** Femmes en harmonie..... Stage (fin)
- 21** Médiathèque..... Les ateliers du Numérique
Li bon viven..... Jeux de société
- 31** Li bon vivant..... Réveillon

ÉDITO

C'est, une fois de plus, une fin d'année que nous passons dans une atmosphère morose. Nos inquiétudes liées à la crise énergétique, l'inflation, l'instabilité internationale, le changement climatique modifient notre perception du monde et notre façon de vivre. La municipalité, dans ses actions au quotidien et les projets qu'elle met en œuvre, souhaite maintenir le cap qu'elle s'est fixé pour notre territoire, malgré la conjoncture défavorable, et, en même temps, éviter au maximum que les habitants soient impactés par les conséquences de l'inflation subie par la commune.

La crise énergétique est une préoccupation financière majeure aujourd'hui. En réduisant l'éclairage public dès le mois de juin, la municipalité cherchait d'abord à préserver l'environnement et la biodiversité. Aujourd'hui la réduction de nos consommations énergétiques (électricité, gaz, fuel) est aussi une nécessité pour la santé financière de notre commune. Concernant les salles et bâtiments municipaux, des efforts sont demandés à chaque usager afin de limiter au maximum nos utilisations de l'énergie, jusque dans les petits détails : Je baisse, j'éteins, je décale. Chaque geste compte ! Les agents municipaux sont aussi sensibilisés aux enjeux financiers et environnementaux. Toutes ces mesures s'inscrivent dans le plan de sobriété communal.

Favoriser le commerce local est aussi l'un de nos objectifs. Et c'est ce que va permettre l'aménagement et l'ouverture de la place du Félibrige, que nous voyons se concrétiser avec satisfaction. Les travaux se terminent en extérieur, les commerçants et les professionnels de santé commencent à s'approprier leurs espaces. Bientôt nous pourrons nous retrouver sur cette place centrale pour profiter du marché hebdomadaire et faire vivre encore plus notre village et ses commerces.

Les propriétaires des nouveaux logements de la place du Félibrige

s'installeront presque en même temps que ceux de la 2ème tranche du quartier du Nouveau Chai, sur le site de l'ancienne cave coopérative. Ces nouveaux Castelnovins pourront profiter de toutes les animations, ateliers, activités proposées par les associations afin de découvrir un peu mieux le village et ses habitants. Ils pourront ainsi rencontrer ceux qui font vivre et mettent en valeur notre commune, comme par exemple nos agriculteurs. D'ailleurs, certains d'entre eux ont été récompensés en cette fin d'année pour la qualité de leur investissement et de leur travail.

Si la conjoncture rend notre vision de l'horizon un peu floue, regardons au plus près!

Notre village reste un lieu apaisant, où l'on peut se ressourcer et où l'entraide et les liens entre habitants sont forts et riches. À nous tous de faire en sorte qu'il en soit toujours ainsi et que les nouveaux arrivants s'inscrivent dans cette dynamique.

Et si nous regardons au plus près, nous pouvons nous projeter au moins dans cette fin d'année. Les illuminations de Noël (toutes équipées de LED) seront éclairées du 16 décembre au 8 janvier. Même si la période d'illumination sera 2 fois moins longue qu'à l'accoutumé, nous souhaitons conserver l'esprit festif de cette période toujours synonyme de moments chaleureux en famille ou entre amis. Il est toujours bon de faire la trêve des confiseurs!

Alors, nous vous souhaitons une fin d'année remplie d'instantanés suspendus où n'existe que le meilleur.



Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Etienne Klein,
et tout le Conseil Municipal



Sommaire

Citoyenneté et vie municipale	page 4	Culture	page 17
Histoire et tradition	page 10	Associations	page 18
Portrait : Atelier 915	page 11	Gadagne et vous	page 22
Communauté de Communes	page 12	Comptes-rendus des conseils	page 23
Ecologie et environnement	page 15		



RETOUR EN IMAGES



FESTIVAL RUNANORIA



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



CHORALE HAUT DE GAMME



HALLOWEEN DANS LE VILLAGE



**ECRIVAINS CASTELNOVINS
À LA MÉDIATHÈQUE
Nicolas Lecoffre,
Marianne Fabre & Michel
Bertrand**



HALLOWEEN AUX ECOLES P.GOUJON



LA SEMAINE DU GOÛT DANS LES ECOLES P.GOUJON



La Journée du goût



Les agents municipaux et les élus font leur Fresque du Climat

Le 9 novembre, l'ensemble des agents municipaux ainsi que le maire, ses adjoints et délégués se sont retrouvés salle de l'Arbousière pour participer à l'élaboration de fresques du climat accompagnés par des animateurs de l'association ECO LAB.



qu'èsaquo ?

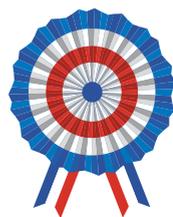
Il est nécessaire de bien comprendre un problème pour y apporter des solutions et passer à l'action.

La Fresque du Climat permet de se sensibiliser et de s'appropriier le sujet du changement climatique. En retraçant les liens de causes à effets, au travers de la création d'une fresque (à l'aide de cartes thématiques), les participants ont pu prendre du recul et comprendre les enjeux climatiques dans leur globalité. A travers une compréhension partagée des mécanismes à l'œuvre, l'atelier Fresque doit nous permettre de créer une discussion collective sereine et positive sur les leviers d'action et nous permettre de créer des solutions à notre portée sur notre territoire.



La fin des bouteilles de gaz au tabac-presse

Le 9 novembre dernier, une fâcheuse sortie de route, à proximité directe des bouteilles de gaz, aurait pu très mal se terminer. D'un commun accord, la Mairie et Antargaz ont décidé la suppression de ce point de distribution. C'est la station ESSO, déjà concessionnaire, qui l'assurera désormais.



Conseil Municipal des Enfants (CME)

Participer à la vie démocratique dès le plus jeune âge

Le conseil municipal de Châteauneuf de Gadagne a voté l'an dernier pour la création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME).

Après une première année expérimentale très positive pour nos premiers élus, cette 2^{ème} équipe tâchera de mener à bien de nouveaux projets liés à des valeurs communes tels que l'environnement, la culture ou bien encore le social. Les conseillers juniors ont été élus par leurs camarades de classe en octobre dernier pour une durée d'un an. Le CME réunit huit élèves de CM1 et CM2, quatre filles et quatre garçons des écoles Pierre Goujon et Saint Charles.



Les élus du CME : Ugo Amiel - Nève Vincent - Chris Landier Arthur Vanrechem - Roxane Bastien - Céleste Vanney - Maheé Xueref - Louna Jonard

Les jeunes élus ont assisté à leur tout premier conseil municipal le 17 octobre dernier. A l'image d'un Conseil Municipal d'adultes, les enfants ont délibéré pour la première fois en salle du conseil sur 2 points à l'ordre du jour : le souhait de participer à la commémoration du 11 novembre et celui de ne pas élire de maire junior. L'année s'annonce riche en événements puisque le CME se rendra en mars prochain à Paris pour visiter le Sénat et peut-être l'Assemblée Nationale ! Souhaitons leur bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL



Le prochain conseil municipal se tiendra le 12 décembre - 18h30 - Salle du Conseil en mairie.



Les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : #Châteauneuf de Gadagne

Modification n°3 du PLU



Le conseil municipal a voté le 21 septembre 2020 l'ouverture de la zone 3AU dite de Moulin-Rouge.

Cette zone était inscrite de longue date dans le POS à vocation d'activité économique mais depuis le vote du PLU en 2017, son ouverture à l'urbanisation était conditionnée à une modification du PLU.

La destination économique de cette zone de 6.8 hectares avait été réaffirmée dans le SCOT en 2018, et fait partie de la stratégie de développement économique à court terme de notre communauté de communes. En effet, les capacités d'accueil de nouvelles entreprises, ou d'extension d'entreprises actuelles en croissance, sont épuisées sur notre territoire communal et intercommunal, limitant la création d'emplois locaux.

Cette zone peut être aménagée aisément pour de l'activité économique car le foncier est mobilisable à court terme et le secteur est déjà desservi par les principaux réseaux collectifs. L'accès principal se fera par le nord, par le chemin des Taillades, après un élargissement prévu par la communauté de communes, dans la suite de la construction du pont qui débouche sur la RD6.

Cet aménagement permettra d'ailleurs de réduire le trafic poids-lourd sur la route de la Gare puisque la desserte d'Aroma-Zone pourra se faire également par le Nord. La proximité de la gare est aussi un avantage pour les déplacements quotidiens des salariés.

Depuis cette délibération de septembre 2020, un important travail a été réalisé avec la communauté de communes pour définir un projet respectueux de l'environnement de ce secteur.

Le projet de PLU modifié en conséquence a été envoyé aux services de l'Etat et autres « Personnes Publiques Associées » afin d'obtenir leurs retours avant d'organiser d'ici quelques mois une enquête publique qui permettra à chacun de prendre connaissance du projet de modification.

Zone Agricole Protégée

Le travail se poursuit pour la définition d'une Zone Agricole Protégée, telle que présentée lors de la réunion publique de novembre 2021.

Après les avis des commissions « Agriculture » et « Urbanisme » et du Conseil Municipal, la définition du zonage qui serait concerné par cette servitude de « Zone Agricole Protégée » est bien avancé, et concernerait une très grande partie de la zone agricole actuelle du PLU.

Le bureau d'étude « Terres et Territoires » qui nous accompagne pour ce classement « ZAP » rédige maintenant un plan d'actions qui accompagnera le zonage dans le but de promouvoir le caractère agricole du territoire et d'aider la profession agricole.

Cette démarche de classement en zone agricole protégée facilitera, pour l'avancement du projet d'irrigation agricole du plateau, qui reste très actuel, en particulier après l'été 2022 que nous venons de vivre.



POINT TRAVAUX

Route de la Gare et chemin du vieux Moulin : finition des travaux et réhabilitation des voies de roulement

Chemin de Cavaillon : rénovation de la chaussée



Chemin de Fontisson :
rénovation du réseau des eaux usées



Parking de la Garrigue : surfacage



Parking St Roch : surfacage

Place du Félibrige : plan d'aménagement

Les travaux de la Place du Félibrige arrivent bientôt à leur terme : voici le plan de circulation et d'aménagement tel qu'il est prévu aujourd'hui pour la livraison de la place début 2023.

La place proposera 22 places de parking en zone bleue, 2 réservées "livraison", 1 réservée PMR ainsi qu'un portique à vélos.

Une végétalisation conséquente (pots, jardinières, espaces verts, pergolas...) compensera une image actuellement très minérale de la place.





Les futures enseignes de la Place du Félibrige

 **ESPACE MÉDICAL**
Médecins et Infirmières

COMMERCES

 Pharmacie des Félibres (transférée de la route du Thor)

 Supérette Carrefour Express

 Bar à vin et bistrot à fromage - Janique et Stéphane Fina

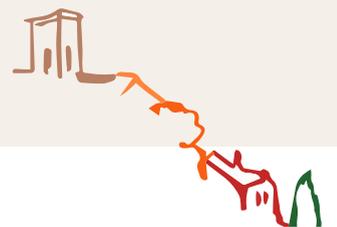
 ALP Consulting - Conseil en organisation patrimoniale et produits d'entreprise

TABAC PRESSE

BOULANGERIE

EPICERIE

Ce plan est proposé à titre indicatif au 18 novembre 2022. Les aménagements extérieurs et paysagers sont susceptibles d'être modifiés.



Nos agriculteurs récompensés !

Un mois d'octobre sous une pluie de reconnaissances pour nos agriculteurs et vignerons !

Bravo à tous et merci !



Le Mérite Agricole réussite « jeune 2022 » pour Sébastien Clément



Le samedi 22 octobre au domaine des Garriguettes, en présence de Marielle Fabre, adjointe au maire, l'Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole de Vaucluse représentée par son président Luc Reynard et son bureau composé de Claude Ribière, Pierre Molland, André Barnoin et Jacques Olivier, a remis le prix spécial réussite jeune 2022 à Sébastien Clément.

Dans son allocution, André Barnoin a évoqué le cadre dans lequel a « grandi » Sébastien, une exploitation gérée par son grand-père puis par son père Jean-Louis, qui a donné au domaine son appellation actuelle.

Il est ensuite revenu sur un parcours universitaire et initiatique rythmé par trois mots d'ordre : viticulture, œnologie, biodynamie.

Aujourd'hui, à 36 ans, Sébastien est à la tête d'une exploitation de 24 ha en biodynamie et de 13 ha en IGP Alpilles.

Après ce moment protocolaire, « officiels », famille et amis se sont retrouvés autour...d'un verre de vin... bio bien entendu !!

La famille Geren distinguée

Le jeudi 6 octobre, au Musée Vouland à Avignon, le prix Jacques Léon 2022 a été attribué à la famille Pierre Geren et fils pour leur domaine viti-vinicole et le Château de Fontségugne.

Cette remise a eu lieu en présence de nombreuses personnalités dont notre ancien Maire Pierre Molland, Marielle Fabre (1^{ère} adjointe), Christophe Allies (conseiller municipal délégué à la culture et au patrimoine).

Saluons également la présence remarquable de Paulin Reynard élu récemment Capoulié du Félibrige.

Cette cérémonie s'est déroulée dans le cadre de la Semaine provençale organisée par la ville d'Avignon.

Mais revenons sur les origines de ce prix dans la rubrique Histoire et Tradition en page 10 du magazine.



Trophées du savoir-faire vigneron



Le lundi 10 octobre, 28 jeunes vignerons étaient à l'honneur lors de la cérémonie du 22^{ème} Trophée du Savoir Faire Vigneron Vaclusien. Ils ont été récompensés à cette occasion par Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse et les partenaires : Chambre d'agriculture de Vaucluse, Crédit Agricole Alpes Provence et

Groupama Méditerranée Région PACA. Parmi eux, deux castelnovins : Audrey Piazza du domaine de la Croisette et Jean-Marc Geren du Château de Fontségugne.



Le Prix Jacques Léon : une belle distinction pour notre terroir

Les raisons d'être de ce prix sont d'associer culture et activités économiques pour permettre l'évolution de nos traditions, dépasser l'antagonisme apparent entre désir de progrès, modernité et permanence des traditions, intégrer les nouvelles technologies, la recherche et le développement dans des activités inscrites en Provence. Décerné par la Fondation Vouland d'Avignon, il récompense donc des personnes ou entreprises dont le travail, les actions ou les créations, allient tradition provençale et modernité et contribuent au rayonnement de l'identité provençale dans le monde contemporain.

Le Prix Jacques Léon a été créé par Louis Vouland (1883-1973), un entrepreneur vaclusien originaire de Noves, qui a développé son activité dans l'alimentaire au XX^e siècle, et qui fut Président de la Chambre de Commerce de Vaucluse de 1956 à 1960. Très attaché à la culture provençale, il avait créé une gamme de produits sous le label bien connu « Saucissons Mireille », en référence à la Mireille de Frédéric Mistral. Collectionneur passionné par les Arts Décoratifs des XVII^e et XVIII^e siècles, il a acquis du mobilier et des objets d'art exceptionnels. A la fin de sa vie, il a légué ses biens à la Fondation de France afin qu'elle mette en œuvre une fondation avec la vocation principale d'établir et de faire vivre un Musée d'Arts Décoratifs ou « Maison du XVIII^e siècle » dans son hôtel particulier, rue Victor Hugo à Avignon.

La Fondation Louis Vouland, déclarée d'utilité publique en 1977, est présidée depuis 2020 par Frédéric Vouland (qui n'a pas de lien de parenté avec Louis Vouland). Elle gère son patrimoine pour assurer ses missions d'intérêt général dans le respect de la volonté de Louis Vouland, tout en s'adaptant à son temps. Le Musée Louis Vouland est ouvert depuis 1982.

Les missions de la Fondation sont de deux natures :

- Faire vivre le musée, conserver et enrichir ses collections d'Arts Décoratifs,
- Constituer une collection autour des arts de Provence et de Languedoc, faire rayonner les arts, la culture et les activités de la région, notamment grâce au Prix Jacques Léon.



Lou Pres Jacques Léon : uno bello destincioun pèr noste terradou

Li resoun d'estre d'aqueste pres soun d'assoucia culturo e ativita ecounoumico pèr permetre l'evoluciuon de noste tradicioun, despasa l'antagounisme aparènt entre desir de prougrès, moudernita e permanènci di tradicioun, agrega li nouvello teinoulougio, la recerco e l'espandimen dins d'ativita iscrito en Prouvènço. Decerni pèr la Foundacioun Vouland d'Avignoun, guierdouna dounc de persouno o d'entre-presso que soun pres-fa, sis acioun o li creacioun, alion tradicioun prouvençalo e moudernita e countribuisson au dardai de l'identita prouvençalo dins lou mounde countempour

Lou Pres Jacques Léon fugué crea pèr Louis Vouland (1883-1973), un entre-prenèire vaclusen óuriginàri de Noves, qu'a desvouloupa soun ativeta dins l'alimentàri au XXe siècle, e que fugué Presidènt de la Chambro de coumèrci de Vaucluso de 1956 à 1960. Forço estaca à la culturo prouvençalo, avié crea uno gamo de proudu souto la marco bèn counsigudo « Saucissons Mireille », en referènci à la Mirèio de Frederi Mistral.

Acampaire apassiouna pèr lis Art Ournatiéu di XVIIe e XVIIIe siècle, a aquista moubilié e óujèt d'art eicepciounau.

A la fin de sa vido, legué si bèn à la Foundacioun de Franço pèr fin que metesses en obro uno foundacioun emé la voucacioun majouralo d'establi e de faire batro veno un Museon d'Art Ournatiéu o « Oustau dóu XVIIIe siècle » dins soun oustau noble, carriero Victor Hugo en Avignoun.

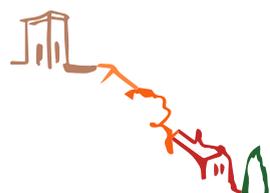
La Foundacioun Louis Vouland, declarado d'utileta publico en 1977, es beilejado despièi 2020 pèr Frédéric Vouland (que n'a ges de liame de parentèlo emé Louis Vouland). Meno soun patrimòni pèr assegura si messioun de bèn de tóuti dins lou respèt de la voulounta de Louis Vouland, tout en s'asata à soun tèms.

Lou Museon Louis Vouland es dubert despièi 1982.

Li messioun de la Foundacioun soun de dos naturo :

- Faire viéure lou museon, serva e enrichi si couleicioun d'Art Ournatiéu,

- Coustituí uno couleicioun à l'entour dis art de Prouvènço et de Lengado, faire raiouna lis art, la culturo e lis ativita de l'encountrado, noutamen bono-di au Pres Jacques Léon.



Le projet irrigation des coteaux d'Avignon : l'avenir du plateau

Pourquoi ce projet ?

Ce projet est un projet porté par les vignerons du secteur depuis plus de 40 années.

La volonté de diversifier les cultures afin de produire localement une alimentation variée et pouvoir s'adapter au changement climatique déjà en place sur nos terroirs ont conduit à relancer ce projet. C'est un projet vital pour l'avenir du plateau.

Quelles communes et quelle surface seront concernées ?

Le projet regroupe l'ensemble des communes du plateau : du nord au sud : Vedène, Saint Saturnin, Jonquerettes, Morières, Châteauneuf de Gadagne et Caumont. Plus de 600 ha sont déjà inscrits dans le projet. Les cultures sont la vigne de cuve principalement mais aussi du raisin de table, des oliviers et un peu de maraichage.

Pourrait-on plutôt réfléchir à une agriculture sans eau ?

C'est réalisable et déjà le cas car l'irrigation du plateau est très marginale. A ce jour les cultures souffrent beaucoup et les rendements en pâtissent. Avec l'élévation de la température annoncée par le GIECC et sans eau, il sera très difficile de pérenniser une agriculture du plateau.

D'où va venir l'eau ? Cette ressource en eau est-elle durable ?

L'eau est fournie par l'association des irrigants des Canaux d'Avignon. Le projet utilise environ 5 % des ressources d'une des trois prises d'eau sur la Durance. Il s'agit de droits d'eau agricole qui viennent du barrage de Serre Ponçon dans lequel, depuis sa construction en 1959, 200 millions de m³ sont réservés à un usage agricole. Cette année, ce volume n'a pas été dépassé alors que la pluie a été exceptionnellement faible et les températures caniculaires.



Hugo Mestre, jeune agriculteur aux projets multiples



Hugo, pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 25 ans et suis originaire des Vignères où ma famille produit des pommes et des poires. J'ai une formation agricole de technicien supérieur et un Master décroché en Hollande. J'ai notamment fait un stage en Italie où j'ai découvert la culture du raisin de table avec de nouvelles variétés.

A ce sujet, de nombreux lecteurs s'interrogent sur les plantations le long de la route du Thor ?

Il s'agit justement de variétés du raisin de table sans pépins conduites en « Y ». La récolte de ces variétés s'étale de juillet à septembre. Elles se déclinent en raisins blancs, roses et noirs.

Pourquoi choisir de produire en Bio ?

Je vise des consommateurs plus jeunes qui cherchent des raisins sains et faciles à manger (sans pépins). De plus j'ai repris les terres de Monsieur Jean Marie Galas qui était déjà en Bio. Nous avons planté les premières vignes en 2020 et cueilli les premières grappes de raisin sans pépins cette année.

Comment est commercialisée votre production ?

Nous ne faisons pas encore de vente directe et nos raisins se retrouvent dans des magasins bio. A ce sujet, nous avons le projet de faire de la vente directe de nos produits et de produits locaux dans le hangar que nous venons d'acquérir entre Châteauneuf de Gadagne et le Thor (NDLR : "anciens frigos bouchers".)

Comment voyez-vous votre rôle d'agriculteur ?

C'est un rôle primordial : nous devons nourrir les françaises et les français avec des produits de qualité tout en occupant et en entretenant les espaces agricoles.

Zoom sur Atelier 915



Salut Nicolas, comment t'es tu retrouvé dans cette aventure ?

Nico : « Encouragé par ma femme Virginie, et après avoir fait les travaux de notre nouvel espace atelier/magasin, je me suis lancé avec elle dans une nouvelle

aventure. Je travaille le bois. Je réalise sur place des objets pour la décoration d'intérieur, du mobilier et des planches à découper »

Et toi Virginie ?

Virginie : « Quant à moi, avant l'ouverture de l'Atelier 915 on pouvait me trouver à la petite boutique Lonokoë qui se trouve juste à côté.

Je travaille la terre pour créer des bijoux et de la déco, je fais de la peinture sur bois et des macramés.

Nous avons aussi des poteries marocaines, du textile et d'autres articles pour la maison en complément de nos créations.

Comment participer à vos ateliers ?

Ajouté à notre passion commune pour l'artisanat, nous aimons tous les deux imaginer des ambiances, qu'elles soient cohérentes et apaisantes pour que tout le monde puisse s'y sentir bien. C'est dans cet espace que je propose des ateliers de céramique où l'on peut confectionner de petites fantaisies très simples à réaliser comme des perles, des pendentifs et autres ornements en terre blanche.

Il y a 4 places par session, ça se passe le dimanche de 15h à 17h ou le lundi de 14h à 16h. Le tarif est de 30€ par personne, à partir de 15 ans. Les dates et les places disponibles sont affichées en magasin et sur la page Facebook #Atelier 915.

Vous pouvez réserver par sms, mail, msn, téléphone, en indiquant votre nom, prénom et la date de votre choix.

Nous sommes très heureux de vous accueillir du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, ainsi que le dimanche matin de 9h30 à 12h30.



Comment vous contacter ?

atelier915creations@gmail.com
lonokoecreations@gmail.com
Sur Facebook et Instagram



décoration d'intérieur - bijoux céramique

Atelier 915

915 route d'Avignon
84470 Châteauneuf de Gadagne



Aujourd'hui, tous les emballages se trient !



La simplification du tri permet-elle vraiment de recycler plus ?

Dans les territoires où le tri est simplifié, on trie en moyenne 3 kg supplémentaires par an, par habitant. Nouveaux emballages en plastique, bien sûr, mais aussi par effet d'entraînement : les emballages historiquement triés (papiers-cartons, verre, métal, bouteilles et flacons en plastique) le sont mieux car la consigne de tri est plus facile à appliquer.

Je fais le tri, j'ai un composteur dans mon jardin, j'emmène mes gros déchets à la déchetterie, que reste-t-il dans ma poubelle ?

Effectivement, il ne reste plus beaucoup de déchets qui partent aux ordures ménagères résiduelles quand on pratique tous les éco-gestes : Les déchets souillés (couches bébé, litière du chat...) les restes de repas/ déchets carnés (qui ne vont pas au compost), et quelques petits objets qui ne sont pas des emballages.

J'ai encore des questions très précises sur la manière de trier

Le site internet de CITEO répond à la plupart des questions sur leur site www.triercestdonner.fr avec un guide du tri géolocalisé (aussi disponible en application pour le téléphone) et un défi-tri (petit quiz ludique).

Les industriels ne font pas assez d'efforts et nous vendent des produits suremballés

Si malgré vos efforts d'éco-consommateur qui cherche à acheter les produits les moins emballés possible, vous trouvez que certains produits mériteraient des améliorations, CITEO vous propose de contribuer à votre échelle en les signalant sur le site www.citeo.com/signalez-nous-des-emballages-a-ameliorer.

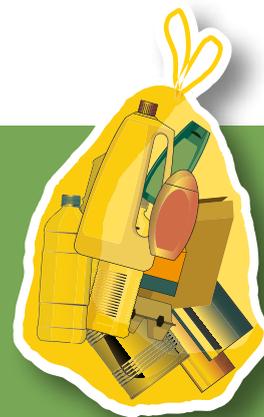
Finies les hésitations et les erreurs de tri ! Depuis le 1er novembre, tous les emballages vont dans le sac jaune. Une seule consigne de tri pour les emballages en métal, papier, carton ou plastique : pots de yaourt, barquettes, tubes de dentifrice, flacons de salle de bain, sacs de croquettes, films plastiques entourant les packs ou les sachets de salade seront triés de la même manière.

Nous rejoignons donc la grande majorité des territoires qui ont les mêmes consignes de tri simplifiées. Partout en France, les consignes sur le tri des emballages seront les mêmes courant 2023.

Pourquoi avoir attendu autant pour passer à cette simplification du geste de tri ?

Sur le centre de tri de Vedène qui reçoit nos sacs jaunes, le tri est encore manuel, peu automatisé, et ne permettait pas de séparer tous les types de plastiques. Des investissements ont été faits et une nouvelle organisation de la filière permet maintenant de faire le tri en deux étapes, la première à Vedène, la deuxième dans un centre automatisé.





La fin des sacs jaunes ?

Comme avancé dans le bulletin municipal de septembre, le travail se poursuit pour définir les modalités de remplacement des sacs jaunes par des colonnes en apport volontaire pour la collecte des emballages.

Changement de mode de collecte

Ce changement de mode de collecte, choisi par la communauté de communes, permettra de maîtriser les coûts, d'uniformiser les pratiques sur le territoire de l'intercommunalité, de réduire les kilomètres parcourus par le camion de collecte (et donc réduire le CO2 émis) et de réduire les nuisances liées aux sacs (en cas d'intempéries par exemple).

Définir les sites d'installation des colonnes

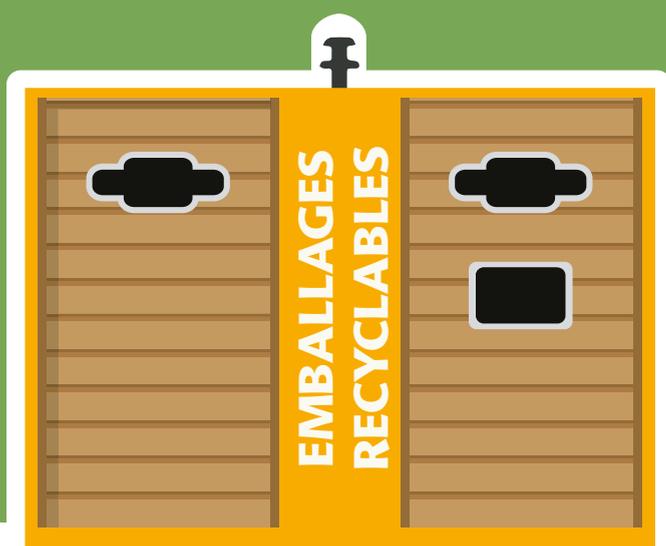
Le travail actuel consiste à définir 15 à 20 sites pour y placer les colonnes au plus près des habitants, en sachant que chaque site doit permettre le passage du camion à grappin de 35 tonnes qui videra la colonne.

La collecte continuera dans le vieux village

Le vieux village restera collecté avec des sacs jaunes, mais c'est une collecte à vélo qui est étudiée pour les ruelles de notre centre historique.

Une nouvelle organisation pour le printemps 2023

La mise en place de cette nouvelle organisation est prévue seulement pour le printemps 2023 et sera précédée d'une communication importante dans les semaines qui précéderont, avec notamment le passage d'ambassadeurs qui viendront tout expliquer de vive voix.



RAPPEL DES POINTS DE COLLECTE EXISTANTS

COLLECTE DU VERRE ET DU PAPIER

10 colonnes de collecte du verre sont disponibles sur la commune : route de Caumont, route de la gare (face au lavoir), chemin de la Tuilerie (proche du passage à niveau), parking de l'école P. Goujon, rue Voltaire Garcin (face au city stade), avenue de Verdun, rue Voltaire

Garcin (proche du Tennis club), chemin de Confines (proche du stade de la Galère), route du Thor (au niveau de l'ESAT La Jouvène). Des colonnes sont disponibles également à la déchetterie.

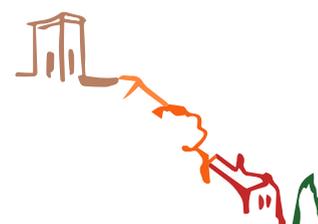
COLLECTE DES VÊTEMENTS

2 colonnes de collecte de vêtements sont disponibles route de la gare (face au lavoir, à côté des Services Techniques) et 1 colonne avenue Voltaire Garcin (proche du Tennis Club).

Il est également possible de les déposer à la déchetterie.

COLLECTE DES CARTONS

2 colonnes de collecte des cartons se trouvent sur le parking de l'école Pierre Goujon.





C'est quoi UN PLAN CLIMAT ?

Un Plan Climat est un projet de développement durable porté localement au travers d'actions concrètes visant à :

- Diminuer nos émissions de gaz à effet de serre
- S'adapter au changement climatique
- Réduire notre consommation d'énergie
- Produire plus d'énergie renouvelable



Avec qui ?

Ce plan d'actions s'applique sur le territoire du bassin de vie de Cavaillon – Coustellet – L'Isle-sur-la-Sorgue. Il est porté par le Syndicat mixte du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et implique l'ensemble des acteurs socio-économiques : intercommunalités, communes, entreprises, associations, habitants...

Engageons-nous ensemble pour notre territoire



1^{er} FORUM DES ELUS

Le 24 septembre dernier se sont réunis l'ensemble des élus municipaux et communautaires de la communauté de communes et de ses 5 commune membres, à la salle de l'Arbousière, pour informer et échanger sur des sujets et actualités de la CCPSMV.



Une matinée bien remplie :

- › Plénière avec un retour historique pour retracer les 20 ans de la CCPSMV
- › Présentation de la nouvelle Délégation de Service Public avec Véolia qui démarre au 1^{er} janvier
- › Présentation du projet de création d'un Centre Aquatique Intercommunal
- › 3 ateliers participatifs sur des thématiques actuelles : la prise de compétence mobilité, la réduction des déchets, la communication autour des sujets de transition énergétique et écologique

Cet hiver, il faudra se couvrir dans les bâtiments municipaux

Depuis plusieurs années, la municipalité travaille sur des réductions de consommation d'énergie en réponse à la crise climatique au long cours, qui nécessite un changement durable de nos modes de vie.

La crise en Ukraine qui a débuté il y a plusieurs mois ajoute à la nécessité de réduire dès cet hiver les consommations des bâtiments publics. Le plan de sobriété lancé par le gouvernement pour éviter des coupures de délestage a fixé la direction et nous, collectivités locales, devons la suivre avec conviction.

Les communes de notre taille ne bénéficient pas des tarifs réglementés

Finalement, nous connaissons depuis peu les prix de l'électricité et du gaz qui s'appliqueront à la commune à compter du 1^{er} janvier 2023. Contrairement aux particuliers, les communes de notre taille ne bénéficient pas des tarifs réglementés. Les prix de marché ayant extrêmement augmenté ces derniers mois, la commune se trouve confrontée à des prix annoncés particulièrement inquiétants.

Les factures d'électricité sont annoncées en hausse de 150%

Les factures de gaz en hausse de 30% pour la 2^{ème} année consécutive (cela concerne Tavan, la Galère et la Mairie)

Le fuel connaît des prix très volatiles mais qui sont aujourd'hui au plus haut (cela concerne la salle Paul Mille et le château de la Chapelle).

Les factures d'électricité sont annoncées en hausse de 150% (cela concerne les autres bâtiments pour le chauffage et tous les bâtiments pour les lumières et appareils électriques). Les chiffres ci-dessous indiquent ce que seraient nos coûts de l'énergie en 2023 sans réduction des consommations et sans aides nouvelles de l'Etat.

Ces augmentations ne sont pas absorbables par le budget de la commune et la municipalité souhaiterait éviter d'augmenter les taxes foncières pour compenser cette hausse.

Une étude méticuleuse de nos consommations et des habitudes de fonctionnement de nos bâtiments et espaces publics, ont permis la

réalisation de notre propre plan de sobriété.

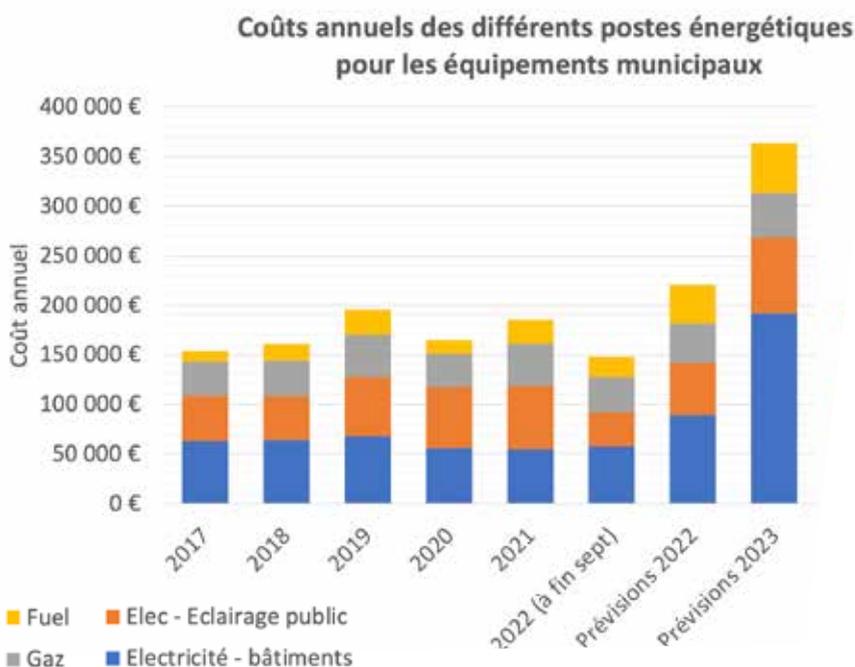
De celui-ci découle une première série de mesures pour réduire très significativement et rapidement la consommation d'énergie :

- ☀ Pour l'éclairage public, la période d'extinction a été élargie de 22h à 5h50. Des investissements conséquents seront réalisés en 2023 afin de poursuivre et accélérer le remplacement de luminaires énergivores par des LED.
- ☀ Pour les fêtes de Noël, la période d'illumination sera réduite de moitié, du 16 décembre au 8 janvier.
- ☀ Pour les salles et bâtiments municipaux, la température sera abaissée à 19°C, la plupart des chauffe-eaux seront coupés, les plages horaires de chauffage seront programmées au plus juste, les appareils électriques superflus seront débranchés.
- ☀ L'occupation des salles par les associations a été réorganisée pour regrouper au maximum et laisser certaines salles énergivores inoccupées.
- ☀ Un plan de communication sera déployé auprès des usagers pour mieux informer sur la réalité des consommations et des coûts.
- ☀ Un travail sera réalisé avec un bureau d'étude spécialisé, pour programmer des investissements d'isolation et d'optimisation énergétique de nos différents bâtiments communaux à moyen et long terme, dans la continuité des travaux qui viennent de se terminer au groupe scolaire.

”

Ces mesures impactent le « confort » des occupants de nos bâtiments et de nos espaces publics (personnels municipaux, associations, habitants), mais nous sommes certains que tous comprendront que la situation actuelle nécessite un effort collectif partagé pour changer nos habitudes.

”



Installer la biodiversité au jardin : Le BRF (Bois Rameal Fragmenté)

Chaque jardin devrait être un refuge de biodiversité et participer à ce qu'on appelle la continuité écologique. Favoriser cette biodiversité au jardin ne peut se résumer à un bel hôtel à insectes ou une prairie fleurie. C'est une démarche plus globale qui s'appuie sur ce que la nature nous donne à observer et à comprendre, à commencer par l'importance d'un sol vivant.

Sans remettre en question les fondements millénaires d'un jardinage classique avec des gestes aussi simples que bêcher, labourer, évoquons ici une de ces alternatives plus douces dont l'objectif est de préserver la vie, de nourrir la terre plutôt que les cultures : le BRF.

Couvrir le sol !

Pour de multiples raisons, la couverture du sol est essentielle pour sa qualité. Les couverts sont nombreux (Paille, feuilles, carton, broyat, écorce, pierre,..) avec des intérêts divers. Parmi ceux ci, le BRF qui a le double avantage de revitaliser un sol et valoriser des déchets verts.

Expérimenté dans les années 70 au Québec, il s'agit d'un broyat de jeunes rameaux de feuillus riches en sucres, protéines, cellulose et lignine, issus des tailles effectuées à partir de Novembre. Les résineux et les conifères y restent très minoritaires.

Bien plus qu'un couvert, on prête au BRF la capacité de produire rapidement une quantité importante d'humus, d'améliorer la structure des sols, de réduire les besoins en eau, le désherbage, les maladies et les ravageurs... Un véritable or vert qui a fait ses preuves dans des conditions extrêmes en optimisant les rendements.



Un sol vivant

Épandu frais en couche de 3 à 5 cms d'épaisseur, tout se passe comme si on reproduisait, en les accélérant, les processus forestiers avec la formation de champignons sous la forme de fibre blanchâtre. Acariens, cloportes, araignées, vers de terre, collemboles, insectes interviendront pour participer à la chaîne de décomposition, amendant par ailleurs la terre de leurs déjections.

Reste à se procurer ou produire cette manne: Acheter ou mutualiser un broyeur de bonne qualité,

connaître un élagueur garantissant la qualité de son broyat, profiter des campagnes de broyage de déchets verts dans les déchetteries.



Christophe Casacoli
Association Les Pimprenelles

*Conseils de lecture : BRF vous connaissez ? (Dupéty & Bertrand),
De l'arbre au sol, les BRF (Asselineau & Domenech)*

Comment aider les oiseaux à se nourrir cet hiver

Dès la mi-novembre vous pouvez confectionner des boules de graisses. Voici comment faire :



Ingédients

- › graisse végétale, type végétaline
- › un pot de yaourt ou autres supports
- › une casserole
- › un cure-dents et une ficelle
- › quelques graines pour oiseaux tournesol par exemple.

Recette

- › Dans une casserole faites fondre la graisse végétale
- › Ajoutez les graines pour oiseaux
- › Remplissez un pot de yaourt, sans oublier de mettre au milieu une ficelle attachée à un cure-dents afin de pouvoir suspendre votre boule de graisse
- › Mettez une heure au congélateur, ou au frigidaire.

Démoulez, c'est prêt !



QUE DU BONHEUR (AVEC VOS CAPTEURS)

LUNDI 5 DÉCEMBRE À 20H30 - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE

Le Phalène – Thierry Collet

MENTALISME

Spectacle interactif où les machines font de la magie mieux que les humains... ou presque. « Toute technologie suffisamment avancée est indiscernable de la magie. » Cette affirmation est le fil conducteur de cette performance à couper le souffle.

Pendant une heure, nos capteurs, c'est-à-dire nos sens, sont en prise

avec une réalité numérique qui nous dépasse et dont Thierry Collet sait user avec habileté. Le mentalisme interroge notre perception du réel à l'heure du numérique, des algorithmes et des machines. Êtes-vous prêts pour ce voyage à la lisière du réel ?

Ce spectacle inaugure le festival manip ! à Cavaillon, temps fort sur la magie nouvelle.

Durée 1h - A partir de 15 ans - Tarif 10€



MÉDIATHÈQUE

Atelier Tours de Magie

MERCREDI 7 DÉCEMBRE DE 10H À 12H

Atelier animé par le magicien Frédéric Lambierge, pour découvrir, apprendre et interpréter, de manière simple et ludique, des tours de magie (cartes, pièces, disparition et lévitation d'objets), à partir d'objets du quotidien et à refaire chez soi.

En partenariat avec la Scène Nationale La Garance dans le cadre des Nomade(s) Tout public à partir de 7 ans... Parfait pour les duos enfants/parents !

Les Ateliers du Numérique >> Rester connecté avec ses proches en quelques clics

VENDREDI 9 DÉCEMBRE
DE 14H À 15H30

Comment communiquer avec vos proches, simplement, gratuitement, avec convivialité et partout dans le monde ? Frédérique vous propose de vous familiariser avec différents logiciels ou applications mobiles tels que WhatsApp ou Skype.

Matinée « Jeux » : Les Bébés Joueurs

SAMEDI 10 DÉCEMBRE DE 10H À 12H

L'Animothèque vous attend dans la salle Petite Enfance de la Médiathèque pour un temps de jeux à partager avec vos tout-petits de 0 à 3 ans.

Le CLIP

(Cercle des Livres Partagés)

MARDI 13 DÉCEMBRE
DE 18H30 À 19H30

Passionné ? Simple curieux ? Bavard ? En panne d'idée ? Le SelRit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion.



Les Ateliers du Numérique

>> Créer sa carte de vœux numérique

MERCREDI 21 DÉCEMBRE
DE 14H À 15H30

Une jolie pensée de Noël personnelle, à créer en s'amusant à partir du logiciel gratuit Canva. Atelier pour tous, dès 8 ans avec un adulte ou 10 ans.

Le Marché aux Histoires

MERCREDI 14 DÉCEMBRE À 10H30

Et hop ! Un petit panier, des enfants, beaucoup d'imagination... Michel est de retour pour son marché aux histoires extraordinaires ! Dès 3 ans.

Petit Renard attend...

Cie Le Jardin d'Alice

SAMEDI 17 DÉCEMBRE À 15H30
À AKWABA

Sylvie Prabel et Elysabeth Meunier vous proposent un théâtre de papier et de marionnettes pour les enfants à partir de 3 ans.

Tout en haut d'un arbre : une feuille.

Tout en bas : un petit renard. A chaque saison, le petit renard la veut pour lui.

Son père lui demande d'attendre.

Les feuilles poussent et tombent, sauf celle-ci. Le rêve du petit renard va-t-il se réaliser ?

Librement inspiré du livre jeunesse 'Grand Loup et Petit Loup, La Petite Feuille qui ne tombait pas' de Nadine Brun-Cosme (texte) et Olivier Tallec (illustrations) aux éditions Père Castor.

Toutes les manifestations proposées sont gratuites et sur réservation

Fermeture annuelle

La médiathèque sera fermée pour les Fêtes de fin d'année du samedi 24 décembre au lundi 2 janvier inclus. Réouverture le mardi 3 janvier à 15h.





AKWABA

LES SOIREEES DU LOKAAAL



**Sweet Street Opéra
+ Delphine Capron, Indie Folk**

Vendredi 2 décembre de 19h à 23h
Entrée libre

Tous les vendredis à l'occasion des soirées du LOKAAAL la coopérative Akwaba met à l'honneur les artistes locaux. Le vendredi 02 décembre c'est le duo Indie Folk de la talentueuse Delphine Capron aux accents "Protests Song" folk des années 60-70, de l'indie folk et de la chanson française, ses chansons intimistes tissent des ponts entre oreilles modernes et sagesses anciennes. Bar et restauration sur place

SUB SESSION

SUB CORNER #1

Samedi 3 décembre
de 20h à 02h
10€ Tarif unique



WELDERS HIFI meets HFD SOUND SYSTEM - Welders Hi Fi (4 Basses) accompagnés du talentueux Mc Pupa Derrick du Steppin Forward Sound.

HFD Records (4 Basses) avec la présence du mighty Guru Pope au sax sur les versions.

LE MARCHÉ DE NOËL D'AKWABA
MADE IN LOCAL

Samedi 10 décembre de 10h à 21h Entrée Libre



Pour sa troisième édition, LE MARCHÉ DE NOËL MADE IN LOCAL de la Coopérative se déroulera à Akwaba dans le cadre d'une journée spéciale. Ateliers - stand - BAR - dégustation de 10h à 21h

HARLEM FUNK TROTTERS [DJ SET] de 16h à 19h

L'ÉTRANGE NO HELL D'AKWABA

Samedi 17 décembre de 19h à 2h, 5€ tarif unique



L'Étrange No Hell reprend du service ! Et pour cette nouvelle édition une fois n'est pas coutume, le père Noël vous prépare une sacrée belle pagaille : un plateau ELECTRO pointu mais surtout ultra festif, ainsi qu'une myriade de cadeaux, d'animations et de jeux pour les petits et les grands enfants !

Bar et restauration sur place

LE BAN DES ARTS

"CLASSIC FESTIF" AUX PENITENTS !
JANACEK, BRAHMS, BEETHOVEN,
POULENC

LE DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2022 À 16H
CHAPELLE DES PÉNITENTS



Johannes GRAY(violoncelle) et Anastasya MAGAMEDOVA(piano)

Récital violoncelle-piano en cette fin d'année : le violoncelle est l'instrument le

plus proche de la voix humaine. Venez donc vous réchauffer un moment à ses chaudes sonorités.

Réservation : lebandesartscdg@gmail.com ou au 06 07 48 02 96 - Places à 15€ (gratuit pour les moins de 18 ans)



ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

les 13 desserts de Noël

LE SAMEDI 17 DÉCEMBRE
14H30 - SALLE A.TAVAN

Fidèle à la tradition en Provence, les 13 desserts de Noël. Dégustation gourmande et rencontre conviviale avec animation (chorale, saynète, cascadeleto, tombola etc...) - 12€ par personne. Réservation nécessaire avant le 10 décembre au 04 90 22 23 49 ou au 06 47 70 61 98. Venez nombreux partager ce moment chaleureux avec nous.

Pour info, nous intervenons toujours à l'école Saint-Charles pour initier nos chers "pichot" à la Lengo Nostro.

**Bono fèsto de fin d'annado pèr tóuti
A l'an que vèn, que si sian pas mai, que
siguen pas mens.**





CAP GADAGNE

Marché de Noël

SAMEDI 10 DÉCEMBRE
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE DE 13H30 À 19H30



Annuaire des professionnels



L'association CAP Gadagne va publier prochainement un annuaire des Professionnels de Châteauneuf de Gadagne. Si vous souhaitez y figurer, contactez-nous impérativement avant le 18 décembre 2022 à assoprogadagne@gmail.com. Le prix de l'insertion sera très modéré et minime pour les adhérents.

Grande Fête de Noël

DOMAINE DES GARRIGUETTES
DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 14H - 21H

Pour petits et grands, rejoignez-nous pour festoyer ensemble !

Au programme : jeux pour enfants ✿ artisanat local ✿ visite de cave ✿ coffrets cadeaux ✿ vins, champagne et produits locaux (direct producteur) ✿ vin chaud ✿ marrons chauds ✿ crêpes & douceurs ✿ bar à vin



CONCERT MUZAÏQUE



L'Ensemble vocal Muzaïque, composé d'une cinquantaine de chanteurs amateurs de haut niveau, vous invite à partager un moment musical autour de Noël. Envie de découvrir un répertoire original, sous la direction de Gaël Florens et en accompagnement au piano Renaud Gigord ?

Rendez vous samedi 10 décembre 2022 à 20h30 en l'église Saint Jean Baptiste à Châteauneuf de Gadagne. Entrée gratuite, libre participation



LI BON VIVENT

JEUX DE SOCIÉTÉ

- ✿ 7 décembre à 14 h - Salle Anfos Tavan
- ✿ 21 décembre à 14 h - Salle de l'Arbousière et apéritif de fin d'année pour tous les adhérents à 17 h.

GALA

11 DÉCEMBRE À 14 H - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE

Gala avec Poline de Peretti, Ambassadrice de la chanson Française, Chris Humoriste et la chorale Li Bon Vivent. Suivi du verre de l'amitié. Entrée 10 € adhérents - 15 € non adhérents.

REVEILLON DU JOUR DE L'AN
31 DÉCEMBRE - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE

Réveillon avec Alan Flor



ASSOCIATIONS

SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique a publié le 17 Novembre la nouvelle édition de son rapport statistique annuel « Etat de la pauvreté en France 2022 ». Le constat dressé est accablant.

Ce rapport nous invite à être au plus près des plus démunis et de renforcer notre soutien.

Dans le cadre de la journée mondiale annuelle contre la pauvreté, organisée par le Secours Catholique Caritas France, l'équipe de Châteauneuf de Gadagne a proposé « Deux chorales pour un concert » le dimanche 20 novembre 2022 : Les Bruyères de Morières et La



Chorale Sancti Victoris Chorus de S^t Victoret dans les Bouches du Rhône.

Ce concert a été le lancement de la campagne de fin d'année qui se poursuivra par des actions diverses (vente de gâteaux, de bougies et autres initiatives diverses).

Merci pour votre soutien aux actions du Secours Catholique pour un monde juste et fraternel.

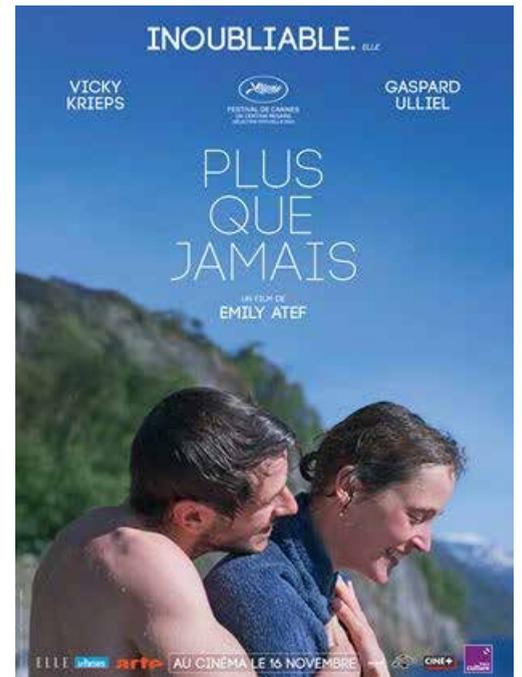
L'équipe de Gadagne souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.



LA STRADA

La Strada fait son cinéma le mercredi 14 décembre à 20h30, salle des Pénitents.

Hélène et Mathieu sont heureux ensemble depuis de nombreuses années. Le lien qui les unit est profond. Confrontée à une décision existentielle, Hélène part seule en Norvège pour chercher la paix et éprouver la force de leur amour.



Pas de film le vendredi 23 décembre, la date étant trop proche des fêtes de fin d'année.

FOYER RURAL LAÏQUE Représentation du Pôle Musique

Lundi 12 Décembre
18h30 - Salle Jean Garcin

Venez soutenir nos élèves pour leur première représentation musicale de l'année !

Prochaine Randonnée

4 décembre

Départ 8h30 du monument aux morts de Gadagne en covoiturage - Nouvelle destination: Le Beaucet les 3 luisants 13 kms Dénivelé 380m`
Pour tout renseignement 04 90 22 16 83 N'hésitez pas !

Vacances de Noël : du 17 Décembre au 02 Janvier. Reprise des cours à partir du 03 Janvier

Toute l'équipe du FRL vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Femmes en Harmonie

« Dansons, Créons et Célébrons au Rythme des Saisons »;
Stage du 17 décembre (10h) au 18 décembre (16h) - Château de la Chapelle.

Informations et Inscriptions :
Contactez Nathalie 06 85 06 20 41, femmesenharmonie@gmail.com

#Femmes en Harmonie



Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal de janvier ? Envoyez vos infos avant le 11 décembre à bulletinmunicipalcdg@gmail.com



Apéritif de Noël

DOMAINE DE LA CHAPELLE
VENDREDI 16 DÉCEMBRE - 19H

Comme chaque année, venez vous réchauffer pour une dégustation autour des vieux foudres de chêne du Domaine de la Chapelle.

Le vendredi 16 décembre à partir de 19h, nous vous proposons : dégustation des dernières cuvées - concert Jazz (avec Yon Solo, musicien compositeur castelnovin) - buffet paysan 5€ le verre pour un accès à la dégustation.

Domaine de la Chapelle - www.domainedelachapelle.net



SPORTING CLUB GADAGNIEN

Vous êtes conviés au traditionnel Loto du Sporting Club le 9 décembre salle de l'Arbousière à 20h30. Venez nombreux !



Vélo électrique ...
TV 123 cm - Console de jeu ...
Téléphones Samsung Galaxy ...
Paniers garnis - Bons d'Achats ...
& Nombreux Lots Fantastiques !

Vente de Boissons et Gâteaux sur place



COMITÉ DES FÊTES



SOIRÉE ADOS

La soirée ados fait son retour pour la 2nde année, le samedi 3 décembre à la salle de l'Arbousière.

Entrée réservée aux jeunes de la 3^{ème} à la terminale. Profits reversés au Téléthon.

COLLECTE DE PAPIER

Depuis le 28 novembre et jusqu'au 6 décembre, des bennes sont à votre disposition sur le plateau de Campbeau et sur la place du Marché aux Raisins. Venez y déposer vos papiers, revues, journaux et éventuellement petits cartons, à condition qu'ils soient pliés et « mis à plat » ! Merci pour votre participation à cette collecte organisée, comme chaque année, avec le soutien de Négosud.



VELO CLUB

Le 11 novembre, le Vélo Club le Thor Gadagne a organisé son cyclo-cross autour du parc de l'Arbousière. Le beau temps aidant, la réussite a été totale. Le lendemain, à Apt, les coureurs du club ont fait une belle moisson de titres lors des championnats de Vaucluse. La palme revient aux féminines qui ont raflé 3 maillots grâce à L.Bourdon, L.Gagnière et V.Plauche. Chez les garçons, E. Jullian et R.Plauche sont champions. De nombreux autres coureurs du VCTG complètent les podiums de ces championnats. Pour les aider, nous vous attendons nombreux le jour de l'An à 17 h à la salle des fêtes du Thor pour le traditionnel loto qui revient après deux années blanches.





PAROISSE

Le samedi 8 octobre, c'est au cours d'une grande cérémonie présidée par Monseigneur François Fonlupt qu'a eu lieu l'installation du père Gabriel, pour les paroisses de Jonquerettes, du Thor et de Châteauneuf-De-Gadagne.

Nous lui souhaitons de vivre de belles rencontres dans notre village qui sait être si accueillant."



MESSES DE NOËL

Dans la perspective des fêtes de Noël, le programme des cérémonies est le suivant :

Samedi 24 décembre

- * 18h : Messe des enfants au Thor
- * 23h30 : Pastrage et messe à Gadagne

Dimanche 25 décembre

- * 11h : Messe au Thor



ETAT-CIVIL

Mariages

CUVELLIER Matthieu & REBOUL Margaux	09/07
FIESCHI Marin & CHOMETTE Lou	09/07
D'ACANIO Alexandre & SPOSITO Eva	30/07
MALHERBE Arnaud & HARDY Kimberly	06/08
BUSCAGLIA Patrick & CHABROLIN Barbara	20/08
DUPUY Stéphane & TRIVINO Sandra	20/08
MACIPE Jean-Charles & GRONCIN Marjorie	27/08
ZACHAYUS Gérard & VALDIVIESO	
BONALOS Dora	03/09
CANDELA Charly & HAQUIR Chloé	03/09
DESCHAMPS Timothée & BÉRUD Anaïs	10/09
LHOMET Alexis & BOUCHER Audrey	10/09

Naissances

MALLET Emma	17/07
DUCORD Elina	18/07
DUCRES Alix	20/07
ROLLON Lilou	07/08
GARSMEUR Maxime	08/08
LASCOMBE Julia	22/08
LAZDANIAN Sacha	07/09
LOZANO Jessy	18/09
CLEMENT Alice	05/10
PENNEQUIN Océane	25/10

Une pensée

BEGNIS Elio	2 /07
GODET Thérèse	05 /07
PETIT Roseline	08 /07
JUILLAN Raymonde Vve REQUIN	08 /07
BOULANGER Raymond	12 /07

NOUALS Louise Vve VOYENNE	21 /07
BLANC Elodie	13 /08
FARAVEL Michèle Vve PIZOT	18 /08
DEL AGUILA Emilienne Vve LONGO	20 /09
CHECCUCCI Josette Vve FOURNIER	25 /09
BERNARD Hélène ép. LAMY	29 /09
PIGEON Jeannine Vve PASCAL	30 /09
BINGGELI Jean-Pierre	03 /10
TROUILLER Raymond	07 /10
VIRET Lucette Vve JUILLAN	08 /10
KITCH Marcel	11 /10
GUICHARD Emile	18 /10
BOUZON Jeanine Vve DEPEAU	23 /10
ALA Angéla Vve CARGNINO	26 /10
VACHET Roger	30 /10
PORTE Noëlle Vve MOREL	08/11
GALÈS Germain	10/11

NUMÉROS UTILES

Mairie 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde
Resogarde 3237

Médecins de garde 15

Cabinets Infirmièr(e)s

► Bouck Emilie 06 21 51 53 12

► Demeure-Laurent Sylvie
04 90 22 50 97
06 12 13 62 36

► Lanzalavi-Carlet Sylvie
06 84 53 62 22

► Putti - Aymard Fanny
06 29 35 63 18

► Gueit Coline 06 68 72 36 70

► Ferriz Aurélie
Fauconnier Jocelyn
06 27 39 81 62

► Beziat Stéphane
Haouir Chloé
07 68 75 75 81

06 79 51 27 20

Police / Gendarmerie 17

SAMU 15 (urgences médicales)

Pompiers 18 ou 112 (situation de péril ou accidents)

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison
05 61 77 74 47

Séance du 19 septembre 2022

DELIBERATION 2022-51

OBJET : Acquisition du « site du Vieux Moulin » et échéancier de paiement

La commune a conclu en 2018 une convention d'intervention foncière avec l'EPF PACA, celui-ci se portant alors acquéreur des parcelles cadastrées AD 118, 126, 127 et 128 (le parking du Vieux-Moulin et la propriété bâtie route du Thor, où exercent les médecins actuellement). Dans le cadre de cette convention une consultation a été organisée pour trouver un opérateur qui réaliserait la rénovation du bâti existant ainsi que la création de logements sociaux. La consultation s'est révélée infructueuse et les objectifs fixés par la commune ont également évolué. Ainsi, contractuellement, si le projet prévu lors la convention ne peut être réalisé la commune doit se porter acquéreur du foncier avant son terme. Le conseil municipal approuve l'acquisition de ces parcelles pour un prix total de 623 384,63 € TVA comprise, ainsi que l'échéancier de paiement proposé par l'EPF avec un premier versement de 240 000 € en 2022 et de 383 384,63 € en 2023.

DELIBERATION 2022-52

OBJET : Répartition de la taxe d'aménagement entre la commune et la C.C.P.S.M.V.

La taxe d'aménagement concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature, nécessitant l'obtention d'une autorisation d'urbanisme. Jusqu'alors facultatif, le partage de la taxe d'aménagement devient obligatoire tel que prévu à l'article 109 de la loi de finances pour 2022 qui indique qu'un reversement de tout ou partie de cette taxe perçue par les communes à l'EPCI est obligatoire (compte tenu de la charge des équipements publics relevant de leurs compétences). Les communes et la communauté de communes doivent, par délibérations concordantes, définir la répartition de la taxe d'aménagement avec application immédiate à partir du 1er janvier 2022. La clé de répartition proposée est la part de surfaces d'équipements publics et de longueurs de voiries. Sur notre territoire ce ratio est de 3 %. Le conseil municipal adopte le principe de reversement de 3 % de la taxe d'aménagement perçue à la communauté de communes Pays des Sorgues monts de Vaucluse, recouvrement calculé à partir des impositions nouvelles au 1er janvier 2022.

DELIBERATION 2022-53

OBJET : Voirie d'intérêt communautaire et C.L.E.C.T

Les communes de l'Isle sur la Sorgue et Le Thor souhaitent que certaines voies communales soient reconnues d'intérêt communautaire et prises en charge par la C.C.P.S.M.V. :

- › Chemin des Jonquiers et liaison Reydet / Avenue du Lycée agricole sur la commune de l'Isle sur la Sorgue (137 ml et 160 ml)
- › Chemin des Mouissones sur les communes de l'Isle sur la Sorgue et Le Thor (350 ml)

Le coût du transfert de charges a été évalué par la C.L.E.T.C à 5 329 € / an pour l'Isle sur la Sorgue et 4 085 € / an pour Le Thor.

Le conseil communautaire ayant déclaré d'intérêt communautaire les voies concernées, il appartient aux conseils municipaux de se prononcer sur ce transfert et le rapport de la C.L.E.T.C

Le conseil municipal approuve au 1^{er} janvier 2023 la liste des voiries déclarées d'intérêt communautaire, les plans des limites et des zones définissant les domaines à la charge de la commune et ceux qui relèvent de la C.C.P.S.M.V. et approuve le rapport de la C.L.E.C.T du 22 juin 2022.

DELIBERATION 2022-54

OBJET : Délibération modificative n°1 Budget Chapelle

Il convient d'abonder le chapitre 65 en dépenses de la section de fonctionnement afin de financer une formation pour l'obtention du permis d'exploitation par le site de la chapelle. Il est proposé de prendre la somme nécessaire, soit 700€ au chapitre 66 sur lequel il y a des crédits disponibles. Le conseil municipal approuve ce transfert.

DELIBERATION 2022-55

OBJET : Convention pour la participation financière de la Commune aux travaux connexes à l'opération de construction par la C.C.P.S.M.V. de l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant sis à Châteauneuf de Gadagne

La Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse réalise une opération de construction/ rénovation d'un établissement d'Accueil du Jeune Enfant sur la commune. Il est apparu opportun d'intégrer des travaux d'aménagements extérieurs en périphérie du futur équipement pour le compte de la commune.

Afin d'en faciliter la coordination et d'éviter le coût de la maîtrise d'œuvre pour la commune, la Communauté de Communes est désignée mandataire et fera l'avance des dépenses associées à ces travaux, estimés à 100 996,20 € TTC.

La Commune versera en 2024, à l'achèvement des travaux, une participation financière correspondant au remboursement des coûts réels des travaux exécutés. Le conseil municipal approuve la convention entérinant cet accord.

DELIBERATION 2022-56 OBJET : Modification du tableau des effectifs

Suite au départ à la retraite d'un agent, il convient de créer un poste d'adjoint technique à temps complet pour le service bâtiment voirie. Le conseil municipal approuve la création de ce poste pourvu par un contrat d'une durée de 6 mois sur la base de l'article L 332-14 du Code Général de la Fonction Publique.

Séance du 7 novembre 2022

DELIBERATION 2022-57

OBJET : Compte rendu des délégations du Maire

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est informé des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations accordées par la délibération n°2020-10 du 25 mai 2020 et prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties.

DELIBERATION 2022-58

OBJET : Convention de mutualisation des services de l'Agence Postale Communale avec le point d'accueil de l'EPIC TOURISME Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Dans un souci de mutualisation des services, la commune de Châteauneuf de Gadagne et l'Office de Tourisme Intercommunal se sont rapprochés afin d'apporter un service commun « point d'accueil tourisme » aux fins de faire bénéficier la population locale et les touristes présents d'un service public de proximité. Ce service sera assuré par l'agent de l'A.P.C. qui assurera les missions suivantes :

- › Accueillir, Informer, conseiller et promouvoir les richesses du territoire auprès des différents visiteurs (accueil physique), en français et en anglais.
- › Répondre aux attentes personnalisées et faciliter le séjour et l'accès du visiteur, et à défaut de réorienter le visiteur sur les BIT de l'EPIC.
- › Veiller à offrir la meilleure qualité de service

L'E.P.I.C. met à disposition les numéros de téléphone support, une information en continu via le site internet, et l'adresse mail contact de l'accueil.

En contrepartie, l'E.P.I.C. versera à la commune une indemnité compensatrice de 6 000 €/an.

Le conseil municipal approuve le projet de convention avec l'E.P.I.C Tourisme.

DELIBERATION 2022-59

OBJET : Acquisition de parcelles appartenant à l'Etablissement Public Foncier P.A.C.A. dans le cadre de la convention d'intervention foncière - Site du vieux Moulin

Le 19 septembre dernier, le conseil municipal a approuvé l'acquisition de parcelles au prix de 623 384,63 € TVA comprise.

Après une erreur dans le décompte de l'E.P.F. dans le cadre de la convention d'intervention foncière, le prix d'acquisition est finalement de 634 995,26 € TVA comprise. Le conseil municipal approuve les montants et l'échéancier rectifiés, soit 240 000,00 €, à la signature de l'acte, au plus tard le 30 décembre 2022 et 394 995,26 € au plus tard le 29 décembre 2023.



Exposition de la crèche

Jardin de la Maison de la Treille. Du
lundi 19 au vendredi 30 décembre
de 17 h à 19 h. Entrée gratuite.

